

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

JOURNAL DE ROUBAIX

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

INSERIONS: Annonces: la ligne... Réclames: ...

ABONNEMENTS: Trimestre: 13.00 Six mois: 25.00 Un an: 50.00

Table with 2 columns: Date (20 MARS, 21 MARS) and Amount (74 20, 103 00, etc.)

Table with 2 columns: Item (Actions Banque de France, Société gén. détache, etc.) and Amount (3385 00, 505 00, etc.)

DEPECHE COMMERCIALES: New-York, 21 mars. Change sur Londres 4.84 1/2; change sur Paris, 5.16 1/2.

ROUBAIX 21 MARS 1877. Bulletin du jour: Nous allons avoir, dimanche prochain, à Bordeaux, la seconde édition de l'élection d'Avignon.

avancés des ennemis les plus dangereux de la République. C'est lui qui proclamait que « l'Assemblée nationale était aussi coupable que les pires énergumènes de Belleville, et que le seul moyen de terminer la rébellion était de lui donner, au nom de la France, un caractère légal ».

Si l'on veut se faire une idée des progrès accomplis dans ces derniers temps par l'esprit démocratique, dans cette grande cité de Bordeaux jadis si profondément royaliste, il suffira de savoir que ce même M. Steeg, est le candidat de ce que l'on appelle encore dans le chef-lieu de la Gironde, par voies de comparaison, le parti républicain modéré!

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. Séance du 20 mars. Présidence de M. Jules GRÉVY. La séance est ouverte à 2 h. 30.

M. Christophe expose que la commission s'était ralliée à l'amendement de M. Allain-Targé, et, de son côté, disposé à accepter cet amendement. Il expose les causes qui ont amené la situation critique de la compagnie de Charente et dit qu'on avait cherché un remède dans une combinaison avec la compagnie d'Orléans.

M. Pascal-Duprat dépose le rapport de la commission chargée d'examiner la proposition concernant les poursuites à intenter aux auteurs du coup d'Etat du 2 décembre. La commission n'accepte pas la prise en considération. La séance est levée à 6 heures.

LETRES DE PARIS

Paris, le 20 mars 1877. C'est aujourd'hui que M. le ministre des travaux publics doit prendre la parole sur la question des chemins de fer. On attend son discours avec une certaine impatience. On est curieux de savoir à quelle opinion M. Christophe s'est définitivement arrêté, et quel avis il va soutenir à la tribune.

une première manifestation hostile dirigée contre la loi sur l'administration de l'armée. Elle sert pour ainsi dire à masquer le retour offensif de l'intendance contre la loi qui a mis fin à ses dangereux privilèges. La loi sur l'administration de l'armée a soumis l'intendance au commandement; elle a froissé des amours-propres et des intérêts. Ce sont ces intérêts et ces amours-propres, un instant découragés, qui cherchent aujourd'hui à reprendre l'offensive.

M. Gavard, premier secrétaire de l'ambassade de France à Londres, est arrivé ici, apportant des renseignements sur les dispositions du cabinet britannique relativement au nouveau traité de commerce. M. Gavard a eu déjà plusieurs entrevues avec M. Ozenne et avec le ministre de l'agriculture et du commerce. Il prend part également aux conférences qui ont lieu au ministère de l'intérieur entre le président du Conseil, les ministres des finances et du commerce et leurs principaux chefs de service.

Paris, le 20 mars 1877. La panique produite dans le ministère par le bruit relatif à un débarquement du fils de Napoléon III, est un premier signe des temps. L'édifice républicain craque de toutes parts, et pour le renverser, il suffit du plus léger choc; c'est là ce qui rend les bonapartistes de plus en plus audacieux et prêts à tenter un coup de main. Mais quel profit la France pourrait-elle retirer d'un troisième Empire, et quelles institutions stables lui apporterait-il? Un zélé bonapartiste, M. Georges Lachaud, qui confirme le talent

et les traditions du célèbre avocat de ce nom, a publié récemment la seconde partie de son *Essai sur la Dictature*, laquelle il donne ce nom, l'Empire, tant il est vrai qu'il se confond avec ce régime qui ne peut jamais rien fonder et qui n'est qu'une exception dans l'histoire des nations. M. Georges Lachaud examine les divers partis auxquels il donne la définition suivante: Le légitimiste est l'homme de la Révolution supprimée. Le républicain l'homme de la Révolution adoucie. Le bonapartiste l'homme de la Révolution amplifiée. L'orléaniste l'homme de la Révolution confisquée.

Bien entendu, l'auteur de l'Essai sur la Dictature critique tous les partis au profit de l'impérialisme. En ce qui concerne les légitimistes, M. Georges Lachaud aurait pu montrer non-seulement plus de justice, mais plus d'esprit et de bon goût, en s'abstenant de reproduire ces vieilles sottises qui présentent les légitimistes comme un parti d'ancien régime, et qui veut ressusciter les inégalités sociales, la prédominance cléricale, etc.

Quel est celui du jeune avocat bonapartiste? « Un chef élu, révocable, choisi pour défendre certains principes, un chef que nous nous réservons de combattre s'il trompe notre attente. » Telle est la conclusion de ce volume qui se termine par une dédicace à César.

« Nous avons eu une échauffourée communarde à Berne, hier soir. Vous vous souvenez que l'année dernière, à la date du 18 mars, une manifestation organisée par l'Internationale fut troublée par la population bernoise qui arracha le drapeau rouge aux mains des manifestants, et culbuta le cortège dans le canal de la rue des Chaudronniers. Vous n'avez pas oublié que tout cela finit par des amendes et des peines de police dont furent frappés ceux qui avaient ainsi empêché la démonstration de Messieurs les Communards. »

« Cette année, on a voulu célébrer le même anniversaire, et on y a invité les membres de l'Internationale de toute la Suisse. Vers une heure de l'après-midi, M. le préfet de Watermoyl, accompagné du directeur de la police de Berne, M. de Werd, et de quelques gendarmes, se transporta à la gare pour se trouver à l'arrivée des membres de l'Internationale, qui étaient venus en grand nombre de St-Imier de la Chaux-de-Fonds,

de Bienne, de Genève, etc. Il leur déclara que l'autorité n'empêcherait pas de célébrer la fête dans le local agréé. Il leur permit même de s'y rendre sur cortège; mais ce qu'il ne pouvait tolérer, c'est l'exhibition du drapeau rouge.

« Alois des clameurs ont retenti dans les rangs des Internationaux. Vive la République! Vive la Liberté suisse! Est-il possible que des choses pareilles se passent en République! etc, etc. Les gendarmes voulant s'opposer au déploiement du drapeau, ont été attaqués par les communards, M. de Werd a reçu un coup de stylet à la tête. Deux gendarmes et un citoyen ont également reçu des blessures et ont été transportés à l'hôpital.

Trois arrestations ont été opérées parmi les Internationaux. Quelques instants après, une députation de 12 membres est allée sommer le chef de la gendarmerie de relâcher les communards arrêtés. La population de Berne est très-ému. Les autorités municipales sont fermes, et opposées à toute démonstration anarchique.

Mais on ne peut pas en dire autant du gouvernement cantonal, qui compte dans son sein un membre avéré de l'Internationale, M. Frenard.

Paris, mardi 20 mars. L'opinion publique est frappée de la maigre besogne qu'accomplissent les deux Chambres de la République. Il y a pourtant plus de cinq cents députés et il y a trois cents sénateurs. Avec un pareil nombre de législateurs, il pourrait être fait beaucoup de bonnes lois, et ce n'est pas la matière qui manque, car la législation politique, judiciaire, administrative aurait besoin d'être reformée, améliorée sur bien des points. Et si messieurs les républicains voulaient étudier sérieusement seulement la moitié des réformes qu'ils réclamaient quand ils étaient dans l'opposition, ils seraient fort affairés. Mais la plupart sont si heureux et si fiers d'être aujourd'hui sénateurs ou députés qu'ils n'ont presque plus de temps de reste pour penser à autre chose. Suivant l'expression d'un vieux parlementaire, « ils courent leur ambition satisfaite. »

« Ce que nous disons des membres des deux Chambres peut aussi justement s'appliquer aux ministres. Que fait le Gouvernement? Rien, ou peu de chose. Sous le prétexte que le régime parlementaire soumet le pouvoir exécutif au pouvoir législatif, que le Gouvernement n'est que l'exécuteur docile des volontés du Parlement, les ministres restent dans l'inaction, et c'est avec quelque difficulté que les commissions chargées d'examiner les projets de lois peuvent faire comparaître devant elles les ministres compétents.

« L'initiative gouvernementale, en fait de projets de loi, est presque une fiction, où se borne à l'indispensable. Depuis que M. Jules Simon est au pouvoir, il n'a déployé quelque énergie que pour demander à la Chambre des députés des poursuites contre un écrivain bonapartiste. La République Française peut traiter la majorité sénatoriale de bête mythologique, animal à trois têtes; le Rappel peut dire que les sé-

« C'est pour ceux-là que je plaide le mieux, répondit le jeune homme. Huit jours plus tard, Rolland recevait ce billet: « Mon cher enfant, rends-toi rue Gille-Cour, numéro 8; au dernier étage de la maison, tu trouveras une grande misère à soulager, et une malheureuse femme dont le mari a besoin du secours de la parole. » Dès le lendemain, Rolland prit le chemin de cette rue étroite qui coupe le quai et s'enfonça dans des noires profondeurs. Arrivé au numéro indiqué par l'abbé de Hautmoustier, il traversa un couloir sombre et gravit au hasard un escalier en spirale. Sur le dernier palier se présentait une seule porte; comme elle était entrouverte, il se contenta de la pousser et s'arrêta un moment devant le spectacle qui s'offrait à ses yeux.

F. unites du journal de Roubaix DU 22 MARS 1877.

ROUTE DE L'ABIME

PAR RAOUL DE NAVERY. VIII CHARITE (suite). Les hommes de tous les grands clubs se promenaient dans les salons, marchandant pour avoir le loisir de rester près des étalages, achetant pour acquiescer de droits à la reconnaissance des vendeuses. Au nombre des jeunes filles chargées de grossir le budget des pauvres se trouvait Coelia Bellefleur. Elle disparaissait à demi derrière une montagne de bouquets de violettes de Parme. Sa toilette d'un goût charmant était de la nuance des fleurs qu'elle vendait. On l'entourait, on la félicitait, on enlevait ses bouquets d'assaut. Elle avait à peine le temps de les présenter aux élégants qui se pressaient autour d'elle. La situation du bouquetier, la beauté de sa fille, le chiffre de la fête expliquaient l'enthousiasme des jeunes gens pour les violettes de Parme. Coelia s'était plus à indiquer le

prix de ses fleurs. La hausse s'était faite d'elle-même; un des amis de son père ayant payé le sien un louis, son voisin l'imita; un troisième, pour se distinguer, mit deux pièces d'or dans le coffret d'argent qui servait de caisse à Coelia, et au bout d'une demi-heure, la cassette débordait. Il ne lui restait plus que quelques bouquets quand Coelia vit s'approcher le comte d'Ivrée. Il ne l'avait pas reconnue et s'avançait vers l'éventaire sans lever les yeux; quand il se trouva près de la jeune fille, une fugitive émotion passa sur son visage; mais elle s'éfafa vite, et Rolland, s'inclinant devant mademoiselle Bellefleur, la félicita sur le succès qu'elle venait d'obtenir. Malgré lui cependant, il mit une sorte de tristesse dans son éloge, et Coelia, dont le cœur avait battu joyeusement aux premières paroles de monsieur d'Ivrée, se sentit tout à coup envahie par le dégoûtement; Rolland comprit qu'une fois encore il venait de blesser cette bonne et charmante créature. Il le regretta sincèrement. De quel droit blâmait-il tout en elle, depuis son amour du monde jusqu'à sa charité? Il lui avait fait comprendre que la différence de leurs opinions empêcherait entre eux toute sympathie. Elle avait baissé humblement la tête et s'était courbait sous sa condamnation. Quand elle se retrouvait en face de lui, c'était au moment où elle remplissait un rôle de femme, où elle se voyait au soulagement de ceux qui souffrent, et loin de la louer

franchement, il cachait sous ses paroles une sorte d'ironie cruelle. Il paraissait lui dire que cet exercice de la charité était bien dans ses goûts, dans son rôle, que la coquetterie d'une femme y trouvait sa part, plus que son instinct de bienfaisance. Coelia le comprit. Loin de se révolter contre ce qui paraissait une injustice de la part du comte, elle sembla plus confuse, plus affligée qu'irritée, et levait sur le jeune homme deux yeux purs dans lesquels montait une larme: — Ce que nous faisons toutes ici, demanda-t-elle, n'est-ce pas le bien. — Vous l'avez dit, mademoiselle, c'est le bien, et non pas la charité... — Je croyais que c'était la même chose.

— Non! ce n'est pas la même chose, ni pour vous, ni pour ceux que cet or soulage. Vous rapporterez chez vous, en sortant de cette vente où votre orgueil aura amplement trouvé satisfaction, le plaisir d'humilier bon nombre de rivales; mais votre âme ne battra point de cette joie ineffable qui la remplit lorsque nous avons prodigué à des souffrants, non pas seulement notre or, mais notre pitié, notre cœur et nos larmes. Vous avez recueilli trop de compliments pour que Dieu vous doive encore quelque chose! Je trouve qui vaut certes mieux employer ses heures à vendre des bouquets de violettes qu'à se promener au bois; mais rien n'élève l'esprit et ne dilate ici nos sentiments généreux. On y fait de la coquetterie

sous un masque d'humanité. On y vend des sourires, des quadrilles, des rubans que l'on a portés, et si je m'explique la joie des pauvres qui recevront des secours, je ne leur impose pas la reconnaissance pour des services rendus de la sorte... — N'êtes vous pas sévère? demanda doucement Coelia. — Peut-être... répondit le comte d'Ivrée avec une nuance de regret. Il ne faut pas m'en vouloir. J'ai été élevé à une autre école... Ma mère, qui est une sainte, donnait avec une prodigalité quand elle était riche... elle donne encore, maintenant que nous sommes à peu près ruinés... Seulement son amour acquiert la valeur d'un acte de bonté et de compassion... Elle-même elle-même dans les galas, elle connaît les pauvres qu'elle visite, elle soigne les malades qu'elle secourt, elle embrasse les enfants demi-nus à qui elle apporte des vêtements et du pain.

— Oh! cela est vraiment beau! fit Coelia avec admiration. — Cela est chrétien surtout, Mademoiselle, et nous explique pourquoi cette bienfaisance mêlée de coquetterie et d'orgueil ne me touche pas sincèrement... — Je le comprends... et moi qui croyais bien mériter des pauvres en vendant mes fleurs très-cher! — Vous avez encouru une grave punition, Mademoiselle, dit Rolland avec un sourire... je vous l'infligerai... De tous ceux qui ont éprouvé votre éventaire,

je serai certes celui qui payera vos violettes le moins cher... voilà cinq francs... Je ne suis ni riche ni flatteur... Coelia tenait dans les mains le plus beau des bouquets, elle le tendit à monsieur d'Ivrée. — Merci deux fois, dit-elle gravement. Sa voix était si douce, le regard qu'elle jeta sur le comte traduisait une émotion reconnaissante si profonde que Rolland s'éloigna troublé, en répétant pour la seconde fois. — Quel dommage!

Quand il entra chez lui, le comte d'Ivrée se mit au travail en attendant l'heure du dîner. L'abbé de Hautmoustier devait venir, et Rolland voulait lui remettre les notes concernant l'histoire complète de Notre-Dame. Pendant le repas, le jeune homme resta préoccupé. Il oublia de répondre à mademoiselle de Segondie, qui lui demandait des nouvelles de la vente de charité pour laquelle elle avait envoyé deux lots charmants. Madame d'Ivrée pensa que son fils songeait à quelque grave procès et n'osa l'interroger. Quant à l'abbé, il garda cette bonne humeur faite de sérénité qui était l'expression vraie de son caractère. En quittant Rolland, il lui sera la main: — Peut-être te donnerai-je des clients d'ici à quelques jours, mon enfant, des clients excellents... ils ne te payeront jamais...

(A suivre.)

Caisse d'épargne de Roubaix. Bulletin de la séance du 18 Mars 1877. Sommes versées par 171 déposants, dont 66 nouveaux. Fr. 19,653,00. 130 demandes en remboursement. 18,294,75. Les opérations du mois de Mars ont suivies par MM. Riou Toulmond et Victor Delrègne, directeurs.